



**Monsieur Jean Pierre Giblin**  
CNDP - THT Cotentin-Maine  
Chemin du Halage  
50006 - St Lo

Montreuil, le 8 Février 2006

Monsieur,

Nous vous remercions de votre invitation à St Lô le 21 février 2006.  
Monsieur Davy y représentera la Cgt.

Concernant le débat autour de la ligne électrique, le fait d'être trop déconnecté du débat sur l'EPR de Flamanville nous semble avoir pesé négativement dans l'efficacité des débats.

La loi du 9 août 2004 a changé la donne dans la façon de porter ce genre de débat.

Avant, EDF entreprise intégrée pouvait, en se basant sur une analyse de la politique énergétique, justifier toute construction de lignes ou de centrales. La difficulté était sans doute un manque de clarté, un manque de démocratie.

Aujourd'hui, ni RTE de par son obligation de non discrimination lui interdisant de favoriser tel ou tel producteur, ni EDF producteur de par sa situation d'être déresponsabilisé vis-à-vis de l'équilibre du réseau, ne peuvent porter sincèrement, en toute objectivité ce qui relève de la politique énergétique avec les missions de service public qui demeurent.

Les seuls qui puissent porter ce débat sont les représentants de l'Etat (préfets) responsables des services public, les élus, les syndicats et associations diverses avec leurs convictions propres.

Nous regrettons que ceux qui portent la responsabilité de faire vivre le service public n'ont pas simplement développé sur la cohérence démontrant le pourquoi de moyens de production comme l'EPR et de la ligne THT. Ces dossiers ont été portés chacun de leur côté, hormis nous semble-t-il, essentiellement par la Cgt.

Le constat nous semble patent, les riverains ne nous apparaissent absolument pas convaincus de la nécessité de la construction de l'EPR et de mettre en œuvre la ligne THT. Nous pensons qu'il aurait fallu travailler plus à convaincre de la nécessité ou pour le moins en parler autant que du comment faire.

La Cgt dans son expression a tenté d'expliquer la nécessité de ces infrastructures, le débat sur le comment nous semblant abondamment fourni. Concernant les impacts, nous pensons que tout a sans doute été dit. Mais qu'en restera t-il ?

./.

Une question nous préoccupe, si la commission devait conclure à la non construction de la ligne THT et ou de l'EPR, les difficultés d'alimentation connues à court terme et risquant de générer un début de désindustrialisation seront de la responsabilité de qui ?

Nous pensons que l'exercice était très difficile, notamment pour la commission. Le fait de vouloir en tirer des leçons nous semble opportun. Il nous semble de prime abord que les représentants de la politique énergétique nationale doivent prendre les responsabilités qui leur incombent et plus communiquer pour éduquer en la matière.

Ce sera avec plaisir que nous participerons à cette réunion qui peut-être en engagera d'autres.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, en nos meilleures salutations.

**Jack tord**  
**Espace Revendicatif**